

Observation 6

De: Patrice Sevet <patrice.sevet@free.fr>
Envoyé: vendredi 2 mars 2018 14:53
À: DADT Planification
Objet: Question relative à l'enquête publique PLUi



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
Modification n° 1

Bonjour,

N'ayant pas pu assister à la réunion du 28/02/2018 qui s'est tenue à la mairie des Ponts de Cé, j'ai une question au sujet

De l'enquête publique qui se déroule du 26/02/2018 au 28/03/2018.

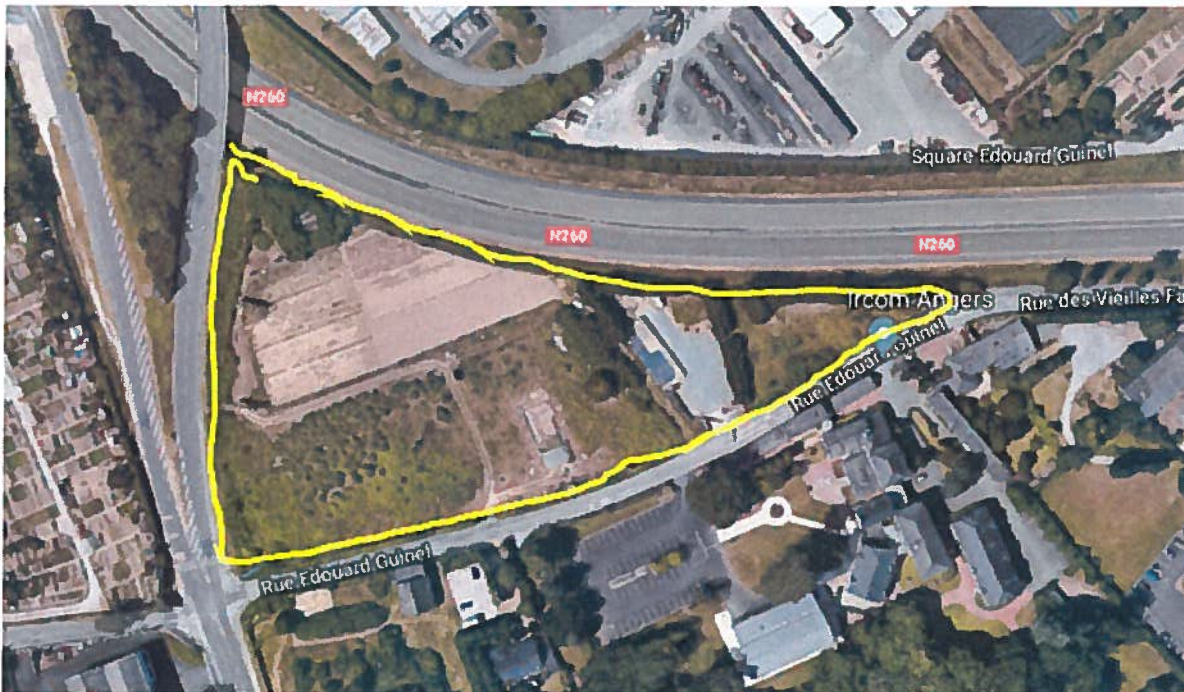
Voici ma question :

Suite à la décision dont extrait ci-dessous, pouvez-vous me dire si la **zone délimitée en jaune** ci-après va fait l'objet d'une évolution d'aménagement. Si OUI, pour quel projet et quand ?

Merci pour vos réponses.

Cordialement,

P. SEVET



Extrait de la page 4/6 de la décision de la mission régionale d'autorité environnementale des Pays de la Loire
après examen au cas par cas Modification n° 1 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) d'Angers Loire Métropole (49)

- Guinél (Angers) : secteur classé N au plan de zonage du PLUi dont il a été proposé le changement de zonage en secteur Nn pour une emprise de 30 731 m² (création d'un secteur de taille et de capacité d'accueil limitées) ainsi que la création d'un emplacement réservé ANG43, à proximité d'une infrastructure routière structurante ;